



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

Située en zone agricole, sur la Rive-Sud, la municipalité de Saint-Michel se distingue par ses terres maraîchères et son village chaleureux. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes et dynamiques.

JOURNALIER – TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Saint-Michel est à la recherche de candidats intéressés et motivés afin d'occuper un poste de journalier, pour son service des travaux publics et des services techniques.

Horaire de travail :

Semaine régulière de 40 heures. Lundi au jeudi de 7h00 à 16h00, le vendredi de 7h00 à 13h00.

Semaine de garde sur rotation de jour, soir et fin de semaine.

Sommaire de la fonction et responsabilités :

Sous la supervision du directeur du service des travaux publics, le journalier effectue diverses tâches manuelles simples et usuelles d'entretien du réseau routier, des équipements, des bâtiments, des parcs et espaces verts et de toutes autres infrastructures municipales.

Exigences :

- Diplôme d'étude professionnelle ou l'équivalent;
- Expérience pertinente en milieu municipal; (atout)
- Combinaison d'études et d'expérience pourra être considérée;
- Détenir un permis de classe 5 valide; (atout classe 3)
- Détenir la formation santé sécurité ASP (atout)

Qualités et aptitudes nécessaires :

- Posséder des habiletés manuelles et de l'expérience directement reliée à l'exécution de travaux de voirie;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur
- Avoir une excellente condition physique;
- Posséder de bonnes capacités pour travailler en équipe;
- Posséder une formation en espace clos. (atout)

Salaire et conditions de travail

- Selon convention collective en vigueur
- Taux horaire 2026 : 23,87 \$

Toute personne intéressée qui répond aux compétences recherchées, peut faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou par la poste, au plus tard le **15 mai 2026**.

Adresse courriel : rh@mst-michel.ca

Adresse postale : 1700 rue Principale, Saint-Michel, (Québec) J0L 2J0

** Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.*

** Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*